



Master 2

Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal

+ Formation initiale

université
PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL
Droit

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Le Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » tend à développer chez les étudiants leur capacité de réflexion et d'argumentation tant à l'oral (grâce aux exposés réalisés en séances, aux épreuves orales et au « grand oral ») qu'à l'écrit (au moyen des épreuves écrites, de la rédaction du mémoire et du rapport de stage). Les intervenants universitaires s'assurent à cet égard que la méthode du cas pratique et du commentaire d'arrêt soit parfaitement maîtrisée ; les intervenants professionnels soumettent aux étudiants des questions directement issues des dossiers qu'ils traitent.

Objectifs scientifiques

Le Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances solides dans toutes les disciplines du droit pénal, qu'il s'agisse d'approfondir les matières fondamentales (droit pénal général, droit pénal spécial, procédure pénale) ou d'acquérir de nouvelles connaissances (en droit pénal de la presse, droit pénal de l'entreprise, droit pénal des sociétés et des entreprises en difficulté, droit de l'exécution des peines, droit pénal constitutionnel, etc.). Ce Master 2, qui est associé dans la même mention au Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles », apporte aux étudiants non seulement les connaissances théoriques nécessaires, mais également tous les « repères » pratiques destinés faciliter leur intégration dans la vie professionnelle. L'expérience du stage et des conférences assurées par de nombreux professionnels, ayant



une compétence reconnue dans leur domaine de spécialité (avocats pénalistes renommés, magistrats du parquet et du siège, commissaires de police, gendarmes, directeurs des services pénitentiaires...), permet ainsi aux étudiants de découvrir l'intérêt pratique de la matière pénale au sens large du terme. Les intervenants professionnels soumettent aux étudiants des questions directement issues des dossiers qu'ils traitent.

Compétences



Le Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » permet aux étudiants d'acquérir à la fois :

- + des savoirs / connaissances : approfondissement et découverte de notions et de règles dans l'ensemble des matières fondamentales et périphériques du droit criminel ;
- + des aptitudes / compétences : maîtrise des outils de compréhension et d'analyse des textes de loi et des décisions de justice (grâce aux entraînements issus de la réalisation des divers exercices juridiques : exposés, commentaires d'arrêts, cas pratiques, etc.) ; maîtrise des procédés d'expression (grâce auxdits exercices ainsi qu'aux conférences pratiques réalisées par et avec les praticiens) ; initiation aux métiers judiciaires (simulation de plaidoiries, de procès, etc.).
- + des techniques / méthodes : maîtrise de l'oral et de l'écrit ; maîtrise de la recherche documentaire ; maîtrise de la théorie et de la pratique.

Il contribue à renforcer l'approche par compétences (aptitude à s'exprimer et à raisonner, à identifier les problèmes, à apporter une réponse précise à une question déterminée, etc.) ainsi qu'à diversifier les modalités d'enseignement et d'acquisition des connaissances et des savoir-faire (cours magistraux, séminaires, conférences, exposés, simulations de procès, stages), tout en garantissant les compétences linguistiques (anglais) et numériques (maîtrise des outils informatiques, exploitation des sites juridiques).

Admission

Pré-requis



Le Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » est associé au Master 1 « « Droit pénal et sciences criminelles » relevant de la même mention.

Plus généralement, peuvent présenter leurs candidatures à l'entrée au Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » les étudiants titulaires d'un Master 1 de Droit. Lors de ces quatre premières années, les principales disciplines du droit pénal devront avoir été étudiées, notamment le droit pénal général, la procédure pénale et le droit pénal spécial. Les étudiants devront également avoir suivi les TD ouverts dans ces matières.

Modalités de candidature



Période(s) de candidatures : approx. fin mai - mi-juin
Consulter les dates de candidatures sur la plateforme de candidatures en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

Pièces justificatives obligatoires :

- + Lettre de motivation + Curriculum Vitae
- + Fiche de choix complétée à télécharger sur le site de la formation (uniquement en cas de candidature pour l'année 2026-2027).
- + Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature.
- + Fiche de candidature propre au Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » à télécharger sur le site web de l'Université.

Pièces justificatives complémentaires :

- + Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation).

Laboratoires partenaires

+ La Mention « Droit pénal et sciences criminelles » est adossée à l'Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP), laboratoire de recherche auquel sont rattachés les deux codirecteurs de ladite Mention.

Organisation des enseignements

Durée : 1 an

L'année est divisée en blocs de compétences (BCC), dont les enseignements sont répartis entre les 2 semestres. Le BCC1 a pour objet l'approfondissement des connaissances dans les matières fondamentales du droit pénal déjà étudiées, le BCC2 l'élargissement des connaissances à d'autres matières importantes de cette discipline, le BCC3 à la découverte des aspects pratiques de la discipline, le BCC4 et le BCC5 à l'épreuve d'exposé-discussion, au mémoire et au stage.

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)
ECT : Évaluation continue et terminale
ET : Évaluation terminale
ECI : Évaluation continue intégrale (session unique)

Enseignements	Semestre	ECTS	CM en h	Évaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC 1 - Approfondir les compétences disciplinaires fondamentales		24	120			Non compensable par les autres BCC
Droit pénal général approfondi	1	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal spécial approfondi 1	1	8	30	ET	ET	7/20
Procédure pénale approfondie	2	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal spécial approfondi 2	2	8	30	ET	ET	7/20
BCC 2 - Acquérir et élargir les compétences disciplinaires		12	120			Non compensable par les autres BCC
Droit pénal européen	1	2	20	ET	ET	7/20
Droit pénal de la presse, de l'audiovisuel et des nouvelles technologies	1	2	20	ET	ET	7/20
Droit pénal constitutionnel	1	2	20	ET	ET	7/20
Droit de l'exécution des peines	2	2	20	ET	ET	7/20
Droit pénal des sociétés et des entreprises en difficulté	2	2	20	ET	ET	7/20
Aspects théoriques et pratiques du Droit pénal de l'entreprise	2	2	20	ET	ET	7/20
BCC 3 - Mettre en pratique les compétences disciplinaires »		2	50			Non compensable par les autres BCC
Pratique des enquêtes, de l'action publique et de l'instruction	1	0,5	20	ECI		
Pratique de l'avocat pénaliste 1	1	0,5	10	ECI		
Pratique des juridictions de jugement et Droit de l'application des peines	2	0,5	10	ECI		
Pratique de l'avocat pénaliste 2	2	0,5	10	ECI		
BCC 4 - Démontrer ses compétences disciplinaires		13,5				Non compensable par les autres BCC
Exposé discussion	2	7		ET	ET	7/20
Mémoire	2	6,5		Soutenance	Soutenance	10/20
BCC 5 - Appliquer ses compétences disciplinaires		0,5				Non compensable par les autres BCC
Stage	2	0,5		Rapport de stage	Rapport de stage	10/20
Total annuel		60	290			

Stage : Avril - Juin

Il se déroule auprès de professionnels du droit (si possible en droit pénal), généralement dans un cabinet d'avocats ou une juridiction (mais d'autres possibilité existent : Police, Gendarmerie, Administration pénitentiaire, Entreprise).

Un rapport de stage doit être établi ; il n'a pas à être présenté oralement.

Mémoire :

Il s'agit d'un mémoire d'une cinquantaine de pages (sans les annexes), réalisé sur un sujet avec l'accord du directeur de mémoire (un enseignant de la formation) ; il est soutenu publiquement au mois de juin.

Poursuite d'études

A l'issue du Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal », la majorité des étudiants diplômés prépare l'examen d'entrée au CRFPA, le concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (ENM) ou les différents concours de la police nationale et de la gendarmerie. Les étudiants diplômés peuvent aussi, avec l'accord de l'École doctorale, s'inscrire en doctorat en vue de la soutenance d'une thèse puis de la poursuite d'une carrière universitaire via les concours afférents (maîtrise de conférences, professorat).

Débouchés

La Mention « Droit pénal et sciences criminelles » a pour objectif de préparer les étudiants à toutes les professions du monde judiciaire et para-judiciaire en lien avec la matière pénale, qui sont très nombreuses.

Il s'agit des professions de magistrat, avocat, greffier, directeur des services de greffe, directeur des services de la protection judiciaire et de la jeunesse, officier et directeur des services pénitentiaires.

La formation a aussi pour vocation de préparer les étudiants aux concours de la Police nationale et de la Gendarmerie, ainsi qu'à ceux permettant l'accès à des administrations spécialisées habilitées à effectuer des enquêtes (administrations fiscale et douanière, inspection du travail ...).

Aux professions précédentes, on pourra aussi ajouter les juristes exerçant au sein des collectivités territoriales (conseils généraux, communautés d'agglomération, mairies, ...), qui doivent disposer de solides connaissances en droit pénal.

De même, sont ouverts aux étudiants ayant une formation pénaliste des secteurs comme ceux des éditions juridiques, des entreprises de presse ou encore le domaine associatif de l'aide aux victimes, qui a besoin des juristes ayant des connaissances approfondies en droit pénal.

Enfin, la mention « Droit pénal et sciences criminelles » prépare également à la carrière universitaire (doctorat, concours de maître de conférences ou de professeur des universités).

Informations pratiques

Responsables pédagogiques

Haritini Matsopoulou - haritini.matsopoulou@universite-paris-saclay.fr

Stéphane Detraz - stephane.detraz@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique

Laurence Pacreau - laurence.pacreau@universite-paris-saclay.fr

Tarifs

+ Contribution de Vie Etudiante et de Campus - CVEC : 105 €

+ Droits universitaires : 254 €

Formation continue : se renseigner auprès du département Formation Continue (FC), Validation des acquis de l'expérience (VAE), Alternance et Enseignement à distance (EAD) par mail à fc.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et insertion professionnelle

Accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Accessibilité

Plus d'informations sur le site de l'Université : www.universite-paris-saclay.fr

Rubrique Vie de Campus > Handicap

Lieu d'enseignement

Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management)

+ Piétons : 54, Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux. (RER B – station Robinson)

+ Voiture : 35, Avenue Paul Langevin - 92260 Fontenay-aux-roses



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

université
PARIS-SACLAY